

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines



UNIVERSITÄT HILDESHEIM

Institut für Kulturpolitik

Master binational franco-allemand ARTS Médiation culturelle des arts / Kulturvermittlung seconde année

vade mecum 2020-2021



Direction du Master Arts : Yannick BUTEL
Direction du parcours type : Gilles SUZANNE
Secrétariat Pédagogique : Sabrina PARAT / Samira ERRAIT
Téléphone : 04 13 55 02 60
Courriel : allsh-medcult@univ-amu.fr

Université d'Aix-Marseille - Centre Saint Charles
case 62
3 Place Victor Hugo- 13331
Marseille Cedex 3

Sommaire

Chemins et cheminement des arts	p. 3
Le Master Médiation culturelle de l'art	p. 4
Objectifs du parcours professionnel	p. 5
Débouchés du parcours professionnel	p. 5
Dispositif pédagogique	p. 7
Fonctionnement des études	p. 8

Programme des enseignements

pp. 9-12

Semestre 9

UE – ART ET ESTHÉTIQUE - 12 crédits

EC – Arts, transversalités, dispositifs
EC – Esthétique : épistémologie de la médiation
EC – Méthodologie de la recherche
EC – Arts, traditions et mutations

UE – POLITIQUES CULTURELLES - 6 crédits

EC- Politiques culturelles transversales
EC - Culture politique

UE – POLITIQUES SECTORIELLES - 3 crédits

Un enseignement au choix

EC - Institutions sectorielles des arts de la scène 1
EC - Institutions sectorielles des arts plastiques et du patrimoine 2
EC - Institutions sectorielles du livre et de la lecture 3

UE – DROIT ET COMMUNICATION - 6 crédits

EC - Droit de la culture
EC - Techniques de communication et relations publiques

UE – LANGUES - 3 crédits

EC - Allemand

Semestre 10

UE - DÉVELOPPEMENT DE PROJET - 3 crédits

EC - séminaire franco-allemand : interculturalité 2

OPTION – ARTS ET DIVERSITÉ – 6 crédits

UE – Arts, mondialisation, réception

EC- Arts, territoires et mondialisation
EC- Réception et discours sur l'art

ou

UE - Direction, gestion et évaluation des projets culturels

EC – Gestion de projet culturel
EC – Économie de projet culturel

UE – ATELIER PROFESSIONNALISANT - 3 crédits

UE – STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DIVERSIFICATION DES PUBLICS - 6 crédits

EC – Stratégies des publics
EC – Techniques de médiation directe et indirecte

UE – STAGE - 9 crédits

UE – MEMOIRE ET SOUTENANCE - 3 crédits

Chemins et cheminements des arts

L'œuvre d'art marque à la fois la mort d'une expérience et sa multiplication
Albert Camus, Le mythe de Sisyphe, 1942.

La médiation des arts, de leurs œuvres, relève de logiques d'action qui se situent bien au-delà de la communication ou de la médiatisation. Faire la médiation d'une œuvre est en soi un art de vivre ; une philosophie pratique et sensible de l'art et des œuvres. Un geste singulier, une pratique personnelle, qui invite tout un chacun à l'expérimentation de soi et à l'exploration de la réalité au prisme des arts. C'est donner le goût des arts, de leur multiplicité et de leurs croisements, tout autant qu'entraîner d'autres que soi à la découverte des désirs qu'ils font naître et des plaisirs qu'ils procurent.

Faire la médiation d'une œuvre maintient ouvert et libre cet espace de rencontre du monde, physique et cognitif, mais aussi poétique et critique, que l'œuvre induit. C'est inventer, toujours dans le souci de ce qu'est l'autre, de la diversité qu'il recouvre, les conditions de possibilité de cette hospitalité entre une œuvre et des personnes. C'est aller vers une expérience sensible de l'art, émancipée du seul jugement de goût et non exclusivement indexée sur une culture cultivée de l'art.

Susciter l'attente vis-à-vis d'une œuvre, mais aussi solliciter sa présence, c'est rendre possible une rencontre originale à l'occasion de laquelle chacun peut éprouver ses affects et ses percepts, les mettre en récits, voire redéfinir sa conception du monde, de l'art, de l'Autre et de soi. Car la médiation est tout autant une invitation à éprouver des émotions, que l'introduction à une interrogation vive de ce que nous transmet la culture, pour le meilleur et parfois pour le pire.

La médiation culturelle de l'art, de ce point de vue, se propose comme un processus dynamique de réciprocité entre une œuvre et des personnes qui prend l'aspect d'un bien commun toujours à venir et dont il faut à chaque instant inventer les conditions et les formes de son renouvellement.

Gilles Suzanne

Le master Médiation culturelle de l'art a été fondé par Jean-Charles Bérardi (1961-2006)
Mcf en Esthétique et sciences des arts à l'Université de Provence

Le master médiation culturelle des arts

Créées à la demande du Ministère de la Culture, rejoint par d'autres partenaires professionnels régionaux (Délégation Régionale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Association Régionale des Conservateurs...), les formations à la Médiation culturelle des arts d'Aix-Marseille Université sont habilitées depuis 1994 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Médiation culturelle des arts est un parcours type du master Arts au sein du Département Arts de l'Ufr Arts Lettres Langues et Sciences Humaines (Allsh). Les enseignants sur poste liés à la formation sont chercheurs associés au Lesa (Laboratoire d'Études en Sciences des Arts – Équipe d'Accueil 3274 - <http://lesa.univ-amu.fr/>).

Le parcours type Médiation culturelle des arts existe au sein de l'Université Franco-allemande (Ufa) sous la forme d'un master binational Aix-Marseille Université /Universität Hildesheim avec possibilité de poursuite en thèse sous la forme d'un phd Track Ufa (<http://www.dfh-ufa.org>).

Le parcours type Médiation culturelle des arts articule trois logiques d'action et de réflexion :

- **une logique d'interrogation sociologique et anthropologique** des usages sociaux et des pratiques culturelles des populations. Toute activité de médiation doit se soucier de l'autre, de son mode de vie, et donner à vivre, intensément, les questions culturelles que les œuvres d'art soulèvent sur le monde et notre époque.
- **une logique d'interrogation esthétique des pratiques et des objets artistiques**. Forte de la conviction que les arts peuvent susciter et rendre vifs nos questionnements culturels, toute médiation s'impose comme une invitation à l'étude des arts et à leur expérimentation.
- **une logique d'interrogation politique des institutions de la culture et des politiques culturelles**, des techniques et des métiers qui s'y déploient, et de leur capacité à concerner les populations à travers l'action culturelle.

Ces logiques sont explorées dans des enseignements fondamentaux assimilables à trois pôles :

- approches des populations et publics des arts et de la culture
- étude esthétique des arts, des pratiques artistiques et des œuvres
- analyse politique des institutions et des politiques publiques de l'art et de la culture

Les interventions des universitaires (enseignants sur poste) et des professionnels (professionnels chargés d'enseignement) s'organisent autour de ces trois pôles d'enseignements ; en même temps que ces trois logiques se croisent dans les enseignements propres à chaque filière artistique. S'il est acquis que chaque discipline artistique développe son histoire, son environnement, ses formes d'action, ses contextes institutionnels, ses pratiques, ses propres paradigmes, il n'en demeure pas moins que c'est dans les interactions entre les arts et les œuvres, les publics et leurs pratiques, les politiques culturelles et les institutions des arts, que se situe la problématique de la médiation culturelle de l'art.

Objectifs du parcours

Ce parcours s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui désirent développer leur connaissance et l'exercice des différents métiers dont l'objet est de faciliter l'approche des arts par les publics. Il prépare aux fonctions de responsable en médiation culturelle des arts. Être en charge de la politique des publics d'un établissement culturel, c'est élaborer, mettre en œuvre, diriger et évaluer des programmes de découverte et d'appréciation des réalisations et des objets artistiques à destination des publics, et le faire dans des contextes culturels, institutionnels et professionnels variés.

La formation se donne pour visées de préparer à :

- Élaborer, mettre en œuvre, diriger et évaluer les orientations de la politique des publics et de médiation d'un établissement culturel et artistique.
- Concevoir et conduire des opérations de médiation des arts qui ouvrent (diversifient et développent) les publics des arts actuels et du patrimoine (publics scolaires, familiaux, de proximité ou touristiques, etc.), voire qui ancrent les démarches artistiques dans les populations et les territoires.
- Élaborer des actions de médiation directe, au contact des objets artistiques et des populations, et des outils de médiation indirecte (TIC, fiche de salle, etc.).
- Organiser et suivre les activités culturelles d'un établissement culturel ou d'une collectivité territoriale.
- Constituer, coordonner, voire former, et animer des équipes de réalisation d'actions de médiation.
- Établir et développer des réseaux professionnels et partenariaux à partir de programmations artistiques et patrimoniales au niveau local, national et international.
- Coordonner et gérer les moyens humains, administratifs, financiers, communicationnels, matériels, etc. d'actions de médiation.
- Rédiger des documents d'information/présentation/médiation destinés aux publics d'établissements culturels (lettres d'information, fiches de salle, revues, chroniques, etc.).
- Faire de la veille d'informations dans le domaine de la médiation des arts.

Le master transmet :

- Des connaissances approfondies en esthétique et sciences des arts, dans le domaine des politiques culturelles et de l'étude des populations et de leurs pratiques culturelles.
- Des connaissances en matière d'institutions culturelles sectorielles, de domaines artistiques et de médiation auprès de publics spécifiques.
- Une méthodologie de projets de médiation directe et indirecte : maîtrise de la faisabilité des actions de médiation, définition des objectifs et des moyens d'action de médiation, planification et coordination d'équipes, de partenaires et d'activités de médiation.
- Des outils de communication, de gestion administrative et budgétaire, des TIC, d'une langue, d'écriture, de présence de soi aux autres...
- Des connaissances en droit d'auteurs, de l'image, etc.

Débouchés du parcours professionnel

Les métiers de la médiation culturelle de l'art se répartissent dans différents secteurs professionnels : secteurs artistiques et culturels, socioculturels et secteurs du tourisme et du développement local.

Les postes de médiateur se déclinent en : médiateur sectoriel (du patrimoine, des arts vivants, du livre, des arts plastiques...), responsable d'atelier pédagogique (fonction publique nationale ou territoriale), animateur sectoriel, responsable de services des publics, directeur de la communication, responsable de programmation (Convention Syndéac), animateur, chef de projet culturel, chef de centre (Convention Action socioculturelle), agent de développement local, agent de développement touristique, chargé de mission, attaché culturel, conseiller culturel (contractuels assimilés de la fonction publique). Il recouvre également des intitulés de poste de gestionnaires du type administrateur, chargé de production, agent artistique.

À l'issue de la formation, vous pouvez :

- postuler à tout emploi contractuel proposé par une [collectivité territoriale](#) pour développer l'action culturelle de ses équipements, Offices Municipaux, Départementaux ou Régionaux de la culture ou du tourisme, Centres culturels polyvalents, Bibliothèques, Musées, Maisons de quartier,
- vous présenter aux concours de recrutement organisés par le [CNFPT](#), par les ministères en charge du Tourisme, de l'Éducation Nationale et de la Culture,
- être salarié d'un établissement conventionné et labellisé dans les domaines du spectacle vivant, de la diffusion

musicale, du [développement culturel](#), de la diffusion de l'art contemporain, de l'animation du patrimoine ou du tourisme culturel,

- vous présenter aux recrutements du secteur socioculturel dans les établissements des grandes [fédérations d'éducation populaire](#),
- être salarié de toute association ou entreprise qui accompagne [la création artistique](#), diffuse et distribue ses objets auprès des publics,
- exercer en libéral comme [animateur, agent artistique](#).
- postuler à tout emploi du secteur animation d'un [établissement public à caractère social](#) : centre d'hébergement, prisons, hôpitaux, internats, maisons de retraite,
- répondre à la demande d'[action culturelle en entreprise ou du secteur hôtelier](#),
- [créer votre emploi](#) en construisant une offre adaptée à un territoire et un public.

Nous vous encourageons, par ailleurs, à consulter les SUIO et les répertoires RNCP via l'Internet

Dispositif pédagogique

La seconde année du parcours type Médiation culturelle des arts articule des enseignements théoriques et critiques, techniques et pratiques, un suivi et un accompagnement à la méthodologie de projet, des stages tuteurés et un appui à l'insertion professionnelle.

Encadrement pédagogique

Le responsable pédagogique du parcours type Médiation culturelle des arts dirige et encadre l'ensemble des modalités et des contenus de la formation. Il assure le lien entre l'équipe pédagogique, le secrétariat et les étudiants. Il est par conséquent votre interlocuteur. Il assure la cohérence de l'ensemble de votre formation et le respect des programmes, des partenariats extérieurs et des règles universitaires.

L'équipe pédagogique se compose :

- D'enseignants issus de différentes disciplines (esthétique et sciences des arts, histoire de l'art, sociologie, littérature, etc.). Ils proposent des synthèses de grands modèles théoriques quant à l'approche des arts et des objets artistiques, des institutions et des politiques culturelles publiques, des publics et des pratiques culturelles, par l'analyse de cas concrets, par la mise en perspective problématique d'objets de recherche, et selon des méthodologies et des concepts.
- De nombreux professionnels qui prennent en charge des enseignements théoriques, des travaux dirigés ou des ateliers pour permettre une approche singulière des fonctionnements institutionnels et des modes de gestion, des techniques de présence, d'approches des publics spécifiques ou d'appréhension des outils de communication...
- De professionnels, par ailleurs professeurs ou maîtres de conférences associés des universités, qui assurent l'accompagnement à la méthodologie de projet, ainsi que d'autres enseignements, en lien avec les logiques pédagogiques ou de stages.

Le secrétariat pédagogique assure la gestion logistique et administrative des dispositifs pédagogiques et la liaison avec les différents services d'Aix-Marseille Université.



Cette seconde année du Master binational Université d'Aix-Marseille / Universität Hildesheim est intégrée au parcours type Médiation culturelle des arts. Elle offre la possibilité d'une poursuite d'études en thèse sous la forme d'un PhD Track (avec accès à des bourses d'études et de mobilité UFA).

Fonctionnement des études

Fiche pédagogique

Chaque étudiant doit avoir rempli sa fiche pédagogique. Elle présente les cours auxquels il est inscrit ainsi que les choix d'UE (unité d'enseignement), voire d'EC. Le contenu de cette fiche conditionne l'accès aux salles d'examen et l'inscription des notes de l'étudiant sur le logiciel centralisé du service de la scolarité de l'Aix-Marseille Université.

Évaluation, valeur des notes, moyennes et contrôle des connaissances

Les unités d'enseignement créditées peuvent être acquises selon deux modalités :

- par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Les crédits associés sont définitivement obtenus. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans le niveau 3 des MCC propres à la formation. Ces éléments constitutifs sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chacun d'eux dès lors que l'UE est capitalisée.

- par compensation. Lorsque la note obtenue à l'UE ne permet pas la capitalisation, l'UE peut toutefois être compensée par les notes obtenues à d'autres unités d'enseignement du même semestre ou de la même année (cf. précisions *infra*). L'UE déficiente est alors déclarée acquise par compensation. Une note-seuil de 8/20 est obligatoire pour les UE de langue vivante étrangère pour les publics étudiants non spécialistes. En outre, les éléments constitutifs ne sont pas capitalisables ; néanmoins, si deux sessions sont prévues, la note supérieure ou égale à dix sur vingt pour un élément constitutif au sein d'une UE non capitalisée ou non compensée peut être conservée entre la première et la seconde session d'une même année universitaire.

Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation.

Les semestres sont construits pédagogiquement de manière à donner à l'étudiant la possibilité d'élaborer progressivement son projet de formation.

Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre. Celui-ci est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20, sous réserve que les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle soient supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés.

En master 2, les semestres ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique. Un semestre est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20.

Qu'il soit validé par capitalisation ou par compensation, un semestre acquis confère dans tous les cas à l'étudiant les 30 crédits correspondants.

La présence à toutes les épreuves d'examen est obligatoire.

La validation du niveau master 2 vaut validation du diplôme de master.

La détermination de la mention obtenue au diplôme se fait sur la base de la moyenne générale (MG) des années composant le diplôme, en première comme en deuxième session, selon les paliers suivants :

- $10 \leq MG < 12/20$: mention Passable,
- $12 \leq MG < 14/20$: mention Assez Bien,
- $14 \leq MG < 16/20$: mention Bien,
- $16 \leq MG < 18/20$: mention Très Bien,
- $18 \leq MG \leq 20/20$: mention Très Bien avec félicitations du jury.

Ouverture du secrétariat, permanence des enseignants

Le secrétariat de la formation est ouvert aux étudiants de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

- Responsable pédagogique du parcours-type : Gilles Suzanne : gilles.suzanne@univ-amu.fr
- Secrétariat Pédagogique : Sabrina Parat : allsh-medcult@univ-amu.fr
Samira Errait : samira.errait@univ-amu.fr

Programme des enseignements

Semestre 9

• UE – ART ET ESTHÉTIQUE - 12 ects

EC – Arts, transversalités, dispositifs

Yannick Butel - Professeur en Esthétique et sciences des arts

Les pratiques artistiques sont inscrites dans un mouvement de mutations et de transformations qui rompt avec les représentations plus classiques et traditionnelles. Performances, installations, formes hybrides, dispositifs, ... tout un lexique tend à désigner la complexité de ces modes de productions qui ne sont pas sans déterminer de nouveaux modes de réception. De la modernité à la postmodernité, il s'agira de questionner l'histoire de ces nouveaux modes de représentations et présentations.

EC – Esthétique : épistémologie de la médiation

Gilles Suzanne - Mcf Esthétique et sciences des arts

Cet enseignement propose une approche critique des théories de la médiation des arts. Cette approche sera l'occasion de découvrir et d'explorer les notions et les concepts relatifs à l'esthétique du XX^{ème} siècle.

EC – Méthodologie de la recherche

Laure Ciosi – Mcf associé en médiation culturelle des arts

Cet enseignement articule six séances qui ont pour visée de vous accompagner dans le travail d'interprétation des données et/ou matériaux empiriques que vous aurez recueillis. Une séance sera également consacré à faire le point sur les attendus formels du mémoire de fin d'études.

EC – Arts, traditions et mutations

• UE – POLITIQUES CULTURELLES - 6 ects

EC- Politiques culturelles transversales

Vincent Mazer – Chargé de mission musiques actuelles et enseignement supérieur artistique / Région Sud

Cet enseignement a pour objectif de mettre en perspective les problématiques liées à la décision publique et à la construction de la valeur dans le cadre de projets artistiques et culturels. La diversité des projets et de leurs enjeux (politiques, sociaux, économiques, esthétiques, etc.), la pluralité des acteurs impliqués (décideurs publics, créateurs, opérateurs, spectateurs, etc.), l'hétérogénéité des espaces et lieux investis, rendent les processus de décision et de valorisation particulièrement complexes, et l'on observe que les effets produits, au cœur ou à la marge de certains projets, sont parfois aussi inattendus qu'imprévisibles. En effet, si certaines actions réussissent particulièrement bien alors que rien n'était joué d'avance, que d'autres sont un échec alors que tout était en place pour assurer leur succès, il convient de s'interroger sur les mécanismes à l'œuvre, sur les processus en jeu, de la conception à l'élaboration et jusqu'à la réalisation des projets. A l'appui d'études de cas, il s'agira d'une part d'illustrer un certain nombre de problématiques (politiques, esthétiques, éthiques, etc.) spécifiquement liées à certains projets, et d'autre part d'engager l'analyse dans une perspective de réflexion plus générale sur la décision publique et la construction de la valeur dans le domaine des arts et de la culture aujourd'hui.

EC - Culture politique

Sylvia Girel - Mcf en sociologie

Cet enseignement vous permettra d'acquérir les connaissances et les outils d'analyse pour comprendre les enjeux de notre société contemporaine et pour développer votre analyse critique au regard de la culture politique. L'approche proposée croise les apports de différentes disciplines (sociologie, philosophie, science politique, etc.) afin d'éclairer les débats passés et récents, de prendre la mesure des transformations qui traversent nos opinions, nos représentations et nos pratiques dans ce domaine.

- acquérir des notions et des concepts liés à la culture politique
- étudier la complexité des opinions, des attitudes et des valeurs que les individus d'une société donnée ont à l'égard du politique
- développer votre esprit critique et capacité d'analyse de situation qui engage un point de vue politique.

● UE – POLITIQUES SECTORIELLES - 3 ects

Un enseignement au choix

EC - Institutions sectorielles des arts de la scène 1

Vincent Mazer – Chargé de mission musiques actuelles et enseignement supérieur artistique / Région Sud

Cet enseignement vous initiera, dans les domaines de la production, de l'organisation, de la diffusion du spectacle vivant, au cadre général institutionnel commun qui organise la danse, le théâtre et la musique.

- connaître et comprendre les grands enjeux de ce secteur
- apprendre à relier ces enjeux à des savoir-faire et à des obligations professionnelles
- se doter d'une connaissance des liens entre ces dispositifs
- pour construire, soutenir et accompagner efficacement des projets artistiques.

EC - Institutions sectorielles des arts plastiques et du patrimoine 2

Sylvia Girel – MCF en sociologie

Les domaines des arts plastiques et du patrimoine ont fait l'objet de mutations majeures au fil des dernières décennies (sous l'effet de transformations politiques, artistiques, sociales, technologiques, économiques...), avec l'émergence d'œuvres aux formes et contenus de plus en plus diversifiées, avec une conception de ce qui relève du patrimoine particulièrement extensive. L'enjeu de ce cours est de vous permettre de d'acquérir des connaissances de base sur ces domaines (historique, définitions, dates clés) tout en prenant la mesure des évolutions et mutations en cours, de celles à venir. L'accent sera particulièrement mis sur l'actualité récente des arts plastiques et du patrimoine, sur les nouvelles formes de diffusion et de valorisation dans ce domaine.

- connaître les enjeux propres au patrimoine, à sa valorisation
- vous familiariser avec les politiques de soutien et de développement culturel du secteur des arts plastiques
- pour développer des projets d'action culturelle dans le domaine du patrimoine et des arts plastiques.

EC - Institutions sectorielles du livre et de la lecture 3

Marine Joris - Responsable du projet Médiathèque - Vitrolles

Cet enseignement vise à faire le point et à dresser l'état des lieux des institutions en charge du livre et de la lecture. Il proposera une étude des politiques publiques en la matière.

- connaître et comprendre les politiques du livre et de la lecture
- pour vous accompagner dans le développement d'actions de médiation culturelle des œuvres littéraires et poétiques.

● UE – DROIT ET COMMUNICATION - 6 ects

EC - Droit de la culture

Marie-Françoise Mercadier - MCF en Droit

Cet enseignement se donne pour visée de présenter les principes de base permettant d'identifier, de qualifier et d'analyser un problème juridique concernant le droit d'auteur, le droit des œuvres, etc.

EC - Techniques de communication et relations publiques

Violaine Boret – Consultante / responsable de l'agence Irisée

À l'issue de ce module, les étudiants doivent être capables : de définir les objectifs de communication d'une action en cohérence avec une politique artistique et institutionnelle ; d'adapter la communication à une population cible ; d'élaborer des outils incitatifs. Une large part sera faite à des analyses de situations réelles à partir de matières collectées par les étudiants sur le terrain.

● UE – LANGUES - 3 ects

Langue – Lansad

Semestre 10

● UE - DÉVELOPPEMENT DE PROJET – 3 ects

EC - séminaire franco-allemand : interculturalité 2

Laure Ciosi – Mcf associé en médiation culturelle des arts

● OPTION – ARTS ET DIVERSITÉ – 6 ects

UE – Arts, mondialisation, réception

EC- Arts, territoires et mondialisation

Gilles Suzanne - Mcf Esthétique et sciences des arts

Est-il encore possible d'étudier les arts, les scènes artistiques, les mondes de l'art, aussi bien que leurs réalisations, leurs réseaux d'acteurs et de lieux, leur médiation, sans prendre en compte leur inscription à différents niveaux du territoire ? Et comment envisager celle-ci sans la situer dans un contexte aussi bien mondialisé et globalisé, qu'en proie à toutes les formes du repli et des ferveurs identitaires ? Nous découvrirons quelques théories et approches de la mondialisation et réfléchirons ensemble à la manière dont les arts s'inscrivent dans un tel contexte, le suscite, parfois même l'anticipe, ou y résiste.

EC- Réception et discours sur l'art

Yannick Butel - Pr en Esthétique et sciences des arts

ou

UE - Direction, gestion et évaluation des projets culturels

EC – Gestion de projet culturel

Claudine Mayaudon – Consultante expert, administratrice, chargée de production.

Le montage d'un projet culturel implique de penser l'adéquation de ses moyens humains, techniques et évidemment financiers. Il est aussi question de parler de maîtrise d'ouvrage et par conséquent, de gestion du temps des personnes, de contrats, des charges et des produits. Il s'agit, qui plus est, d'appliquer l'univers des règlements, des obligations, des responsabilités : sociales, fiscales, réglementaires et juridiques communes, ainsi que celles propres au secteur artistique et culturel. La prévision faisant l'excellence du gestionnaire : l'enseignement porte sur le montage progressif du plan de financement prévisionnel du projet culturel ponctuel ou à plus long terme dans le cadre d'une entreprise donnée. En matière d'action culturelle, il est parfois très difficile d'identifier les moyens alloués aux projets. C'est pourtant une étape nécessaire au bon "dimensionnement" de vos actions. De la réponse à la question "Quels sont les moyens à notre disposition ?" dépend en effet, le type d'action que vous pourrez envisager de mettre en œuvre, leur durée, leur localisation et sans oublier les services périphériques et l'expérience sociale dont il convient de tenir compte, pour gérer la satisfaction de vos publics.

- Elaborer le plan de financement d'un projet artistique en y identifiant le budget de service des publics (présentation analytique)
- Pour anticiper la gestion administrative et le fonctionnement budgétaire de votre projet culturel

EC – Économie de projet culturel

Yannick Le Guiner – Gérant Pôle Eco-Design et Mcf associé en médiation culturelle des arts

● UE – ATELIER PROFESSIONNALISANT - 3 ects

Ghislaine Gamba - Psychologue consultante et responsable du Cabinet G.GAMBA

Cet atelier vise à vous accompagner à identifier et formuler (à l'oral et à l'écrit) les compétences acquises et/ou développées dans le cadre de la formation pour élaborer un projet professionnel réaliste en termes de perspectives d'évolution, en vue de sa mise en œuvre à l'issue de la formation.

- Appréhender l'environnement socioéconomique, identifier les différents acteurs professionnels, les différents dispositifs
- Maîtriser les différents outils nécessaires à la mise en œuvre du projet professionnel (techniques de recherche d'emploi, rédaction de Cv, lettre de motivation/candidature, prospection, enquête métiers, réseaux sociaux professionnels)
- Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation de son projet professionnel en matière de droit du travail,

de statuts permettant d'exercer en tant que professionnel (contrat de travail, indépendant...)

● UE – STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DIVERSIFICATION DES PUBLICS - 6 ects

EC – Stratégies des publics

Judith Dehail – Mcf en esthétique et médiation culturelle

Les années 1980 ont vu s'intensifier, en France, la conception du monde de la culture comme un « marché » sur lequel les institutions culturelles se trouvent en concurrence entre elles. Selon cette conception, ces institutions – et les acteurs de la culture de façon plus générale – sont encouragés à élaborer des « stratégies » afin d'attirer et de fidéliser des publics. Ce cours abordera, dans une perspective critique, la question de la « gestion », par les institutions, du lien à leurs publics. Il s'agira non seulement d'en comprendre le fonctionnement, mais également d'ouvrir des perspectives et de donner des clés pour envisager d'autres conceptions de ce lien.

- se familiariser avec les stratégies des publics fondées sur le marketing culturel
- comprendre les liens entre le fonctionnement de ces stratégies et l'évolution des politiques culturelles en France
- participer à une réflexion sur d'autres conceptions du lien institution-public

EC – Techniques de médiation directe et indirecte

Elsa Roussel - Médiatrice culturelle des arts, Mcf associée

Judith Dehail - Mcf en esthétique et médiation culturelle

Cet enseignement sera constitué d'un rappel théorique des techniques de médiation directe, d'une présentation des dispositifs existants de la médiation indirecte et de l'analyse de cas concrets... Il offrira également l'occasion de mettre en pratique les éléments théoriques abordés dans le cadre de projets tuteurés.

- Se familiariser avec diverses techniques de médiation directe et indirecte
- Apprendre à évaluer des dispositifs de médiation
- S'initier à la conception de dispositifs de médiation indirecte associés au développement des publics d'un territoire déterminé

● UE – STAGE - 9 ects

● UE – MEMOIRE ET SOUTENANCE - 3 ects